



SANTÉ

Vers la réhabilitation des infrastructures d'assainissement du CHU-B



Devenu vétuste, le système d'adduction d'eau potable et d'assainissement du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) va être rénové. Les travaux vont consister, entre autres, en la réalisation d'un nouveau réservoir d'eau potable et de forages, d'un ouvrage de traitement d'eau, le remplacement d'une partie des réseaux d'eau pluviale.

Le directeur général du CHU-B, Sylvain Villiard a salué cette initiative qui vise à améliorer la gouvernance hospitalière. « Je suis très heureux pour les Congolais et particulièrement les patients du CHU ainsi que les employés qui travaillent depuis plusieurs années dans des conditions assez difficiles. », a-t-il déclaré.

Page 4

MÉDIAS

Les professionnels invités au respect des lois et règlements

Mettant à profit la célébration des 60 ans de Radio Congo, le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézyn Moun-galla, a appelé les professionnels

de l'information et de la communication à exercer leur métier dans le respect des lois et règlements.

Il a en outre rappelé les droits et

obligations de l'organe de régulation des médias qui doit remplir, selon lui, son office « avec impartialité, tempérance et objectivité ».

Page 3

FONDS COVID-19

La Fécofoot et les confessions religieuses apportent 27 millions FCFA

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et un groupement des confessions religieuses composé entre autres de l'Eglise Im-

pact centre chrétien, des Eglises islamique, protestante, salutiste et Kimbanguiste ont apporté leur contribution au Fonds national

de solidarité contre la Covid-19 pour un montant global de 27 millions FCFA.

Page 3

TRANSPORT FLUVIAL

Bientôt la reprise du trafic sur l'axe Congo-Oubangui



Une embarcation sur le fleuve Congo/Adiac dragage sur le fleuve Congo et l'Oubangui du fait des difficultés de financement ainsi que la pandémie de coronavirus.

Page 3

La reprise du trafic fluvial sur le corridor Congo-Oubangui interviendra au début du mois de juin, selon le coordonnateur du Groupement d'intérêt économique et du service commun des voies navigables, Alexis Dekoïssset.

Ce dernier souligne au passage le lancement tardif des opérations de balisage et de

ENVIRONNEMENT

Forspak sommée de mise en demeure

Page x

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Confiance

Page 2

ÉDITORIAL

Confiance

Dans le moment très particulier que nous vivons où les cours du pétrole – principale ressource de l'Etat – restent au plus bas sur les marchés mondiaux et où la pandémie du coronavirus provoque un ralentissement économique désastreux, rien n'est plus important pour le Congo, pour notre Congo, que de garder la confiance des institutions internationales et des grands investisseurs qui sont prêts à miser sur la relance à venir. Mais cela ne peut se faire que si l'Etat envoie aujourd'hui des signaux forts à la communauté mondiale dans son ensemble, signaux parmi lesquels doivent figurer en bonne place les preuves de la remise en ordre des finances publiques qui elle-même permettra de concrétiser les accords conclus avec le Fonds monétaire international dans le courant de l'année dernière.

Il ne nous appartient évidemment pas de dire comment la République doit ou devrait s'y prendre pour convaincre les puissants de ce monde que notre pays est prêt à faire tout ce qui est nécessaire afin de restaurer leur confiance, mais la position d'observateur que nous occupons nous permet de dire sans l'ombre d'un doute que si de tels signaux ne sont pas envoyés rapidement par les voies requises les Congolais vivront dans les mois à venir la pire crise matérielle de leur histoire. En ajoutant ceci, qui résulte d'une surveillance attentive de l'actualité, que la position stratégique occupée par notre pays en Afrique centrale lui confère une autorité, une influence, une capacité de redressement que peu de nations du Tiers-monde ont aujourd'hui.

Regarder la vérité en face, jouer la carte de la transparence dans les discussions en cours avec la communauté financière, utiliser réellement les compétences des experts qui accompagnent le Congo dans cette phase difficile de son histoire, écarter du débat ceux ou celles qui croient pouvoir travestir la réalité, faire en sorte que l'essentiel des capitaux investis à l'étranger revienne sur le territoire national et contribue fortement à la relance de l'économie sont de façon évidente les actions à mener en priorité. C'est elles en effet qui restaureront la confiance globale dont nous avons tant besoin aujourd'hui.

Le temps du rêve est révolu. Celui du réel est bien là, incontournable à tous égards quoi que disent, quoi que pensent, quoi que fassent ceux qui en redoutent les effets pour eux-mêmes.

Les Dépêches de Brazzaville

ENVIRONNEMENT

Forspak sommée de mise en demeure

Dans trois mois, si cette société de cimenterie située au village Moubeyi dans le département du Niari ne se conforme pas aux textes régissant l'environnement en République du Congo, elle sera mise en demeure, a signifié le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, aux responsables de cette société, le 23 mai dernier.

La ministre a effectué cette visite pour savoir comment est appliqué le plan de gestion environnemental au sein de cette société. Elle a déploré le fait que Forspak n'a aucun responsable chargé des questions environnementales, alors que c'est le domaine le plus sensible. « Je n'ai pas vu celui qui s'occupe de l'environnement. Ce qui justifie ma présence ici, ce sont des questions d'environnement », a-t-elle fait savoir.

En effet, en 2018, Arlette Soudan-Nonault avertissait les responsables de Forspak tout en les interdisant d'arrêter l'utilisation du charbon. Deux ans après, elle revient au galop et constate que les mesures prises en 2018 ne sont pas mises en application. Dès lors, les sanctions devraient tomber.

Reconnaissant qu'ils ne sont pas en conformité avec la loi, les responsables de la société Forspak ont présenté des excuses à la ministre, indiquant qu'ils n'avaient pas bien interprété les textes. « A partir de cet instant, nous allons faire ce que vous nous avez demandé. Nous vous prions aussi de nous accompagner », ont-ils déclaré. « Je suis triste de constater que depuis 2013, vous n'êtes pas en règle. Nous apprécions le fait que vous utilisez deux-cent cinquante jeunes congolais, mais cela ne doit pas être au mépris des lois. Je note votre volonté de faire mieux, mais vous devez aussi savoir que chaque pays a ses lois. Vous ne pouvez pas investir soixante-dix millions de dollars sans vous conformer aux lois qui régissent le pays dans lequel vous avez investi. Vous avez sollicité qu'on reparte sur de nouvelles bases, mais trois mois après, si rien n'est fait, je mets votre société en demeure. », a répliqué la



La séance de travail à la cimenterie Forspak (crédit photo/Destin Nzonza)

ministre du Tourisme et de l'Environnement.

La mission a été confiée au préfet du département du Niari en sa qualité de représentant de l'État de suivre de près cette société.

Le non-respect du cahier des charges

Après la société Forspak, la ministre du Tourisme et de l'Environnement est allée à la rencontre des habitants du village Moubeyi, toucher du doigt leurs réalités.

Dieudonné Ndoungui, secrétaire du village Moubeyi, a expliqué les problèmes qui sont les leurs à la ministre. Pour eux, la société Forspak pollue leurs maisons. Celles-ci subissent également des cassures de murs par rapport aux dynamiques qui s'effectuent à Forspak. Mais en contrepartie, ils ne réparent pas les dégâts causés.

« En 2013, lorsqu'ils s'installaient à Moubeyi, nous nous étions convenus à ce qu'ils embauchent nos enfants, construisent le dispensaire, le pont, visitent systématiquement des autochtones chaque semestre... Mais depuis 2013 jusqu'à ce jour, rien n'est fait. Aucun de nos enfants n'est embauché ; le dispensaire n'est pas construit, ni le pont, ni la route. Nous avons rendu compte de tout cela au sous-préfet. Merci d'être venue à la source connaître nos

difficultés », a fait savoir Dieu-donné Ndoungui.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a félicité les habitants du village Moubeyi pour le calme qu'ils ont affiché et surtout pour leur sagesse.

« Les autorités départementales nous ont traduit fidèlement vos doléances. Nous ne vous avions pas abandonnés. Nous avons commencé par les responsables de la société Forspak et leurs avions donné trois mois pour se conformer à l'autorité du préfet. Faites le cahier des charges et dégagez les priorités absolues, notamment le dispensaire et le pont », les a exhortés la ministre.

Le préfet du département du Niari, Frédéric Baron Bouzock, a salué l'engagement de la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, de les suivre jusque dans les villages pour toucher du doigt les difficultés des populations.

Rappelons que l'unité de production de cimenterie Forspak, située au village Moubeyi dans la sous-préfecture de Louvakou (département du Niari), a été ouverte en 2013 et emploie deux cent cinquante Congolais. Pendant quarante jours, elle avait interrompu la production à cause du confinement, en vue d'éviter la propagation de la covid-19.

De notre envoyé dans le Niari, Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NAVIGATION

La reprise du trafic fluvial sur fond d'inquiétude

Le trafic sur le corridor Bangui-Brazzaville devrait reprendre à partir du 10 juin prochain. Mais, les moyens mis à disposition de l'opérateur en charge d'entretien des voies navigables sont limités cette année pour assurer la fluidité et la sécurité de la navigation fluviale.

Les opérations de balisage sur les voies navigables ont commencé cette année avec un léger retard. Un baliseur a quitté Brazzaville, le 21 avril, pour Ouessou via le fleuve Congo et la rivière Sangha. Après cette étape, il va remonter sur le fleuve Oubangui jusqu'à Bangui en République centrafricaine (RCA), a indiqué le coordonnateur du Groupement d'intérêt économique et du service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN), Alexis Dekoïssset. Le corridor fleuve Congo-Oubangui est un axe vital pour les échanges commerciaux entre la République du Congo et la RCA. Plus de la moitié des besoins en carburant de la RCA et d'autres produits de première nécessité transitent par le fleuve.

Avec la crise sanitaire de coronavirus (Covid-19) et la baisse des subventions destinées à l'opérateur d'entretien, les mois et années à venir seront difficiles pour ce secteur. Le coordonnateur du GIE se veut rassurant en dépit des inquiétudes. « *La pandémie de coronavirus a un impact sur le travail. Nous avons connu un retard de dix jours, avant de débiter la campagne fin avril. Il fallait d'abord doter les membres d'équipage en matériels de protection et chercher à mobiliser les ressources financières. En ce moment, nos équipes ne travaillent qu'avec le strict minimum en ce qui concerne le carburant et les consommables de balisage* », a expliqué Alexis Dekoïssset.

La campagne de balisage est un travail de longue haleine qui dure plusieurs semaines. Au fur et à mesure que le baliseur remonte le fleuve, il émet un avis aux navigateurs permettant aux usagers du fleuve, notamment les armateurs et les équipages des bateaux, de pouvoir reprendre la navigation. Par exemple, dès que le baliseur a fini son travail à Ouessou et Mossaka, les trafics peuvent déjà reprendre sur ces deux tronçons fluviaux.

Les subventions des États attendues...

La difficile préparation de la saison de navigation 2020 relance le débat sur le financement des activités du Service commun d'entretien des voies navigables, une structure interétatique créée vers les années 70 par le Congo et la RCA. Depuis la réforme de 2007, faisant évoluer la structure en un GIE, les deux pays se sont engagés à financer les activités d'entretien des eaux inter-États. Malheureusement, les contributions financières arrivent au compte-gouttes. La structure interétatique a bénéficié d'un appui financier de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), devant lui permettre de renouveler sa flotte, de se doter en matériels consommables et moteurs. Les procédures de versement de cette subvention sont lentes, ce qui ne favorise pas le bon déroulement des activités du GIE-SCEVN. « *Nous réitérerons notre demande d'aide auprès des autorités des deux pays pour que la voie puisse desservir l'hinterland du Congo et de la RCA. Telles que les choses sont parties sans appui les années à venir vont être très difficiles pour la voie navigable* », a alerté Alexis Dekoïssset.

Fiacre Kombo

PARLEMENT

Une nouvelle session ordinaire s'ouvre le 2 juin

La conférence des présidents des commissions du Sénat et de l'Assemblée nationale s'est tenue le 26 mai à Brazzaville. Elle a porté sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de la neuvième session ordinaire du Parlement qui va s'ouvrir le 2 juin prochain.

Au niveau de la chambre haute, la neuvième session ordinaire a inscrit à son ordre du jour, vingt-quatre affaires dont deux nouvelles reçues du gouvernement. Il s'agit notamment du projet portant ratification d'un accord sur le transport aérien et une autre sur les questions de sécurité, de gardiennage.

Quant à l'Assemblée nationale, elle a retenu dix-neuf affaires dont dix-sept projets de lois non examinés à la précédente session, ainsi que les traditionnelles questions d'actualité et questions orales avec débat au gouvernement.

Notons que cette conférence des présidents, dirigée respectivement par Pierre Ngolo, président du Sénat, et Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, a aussi fixé certaines dispositions permettant le bon déroulement de la session. Il s'agit, entre autres, de la répartition des affaires par commission permanente, le calendrier des travaux de la session, les dispositions à prendre en cette période de pandémie de Covid-19.

Parfait Wilfrid Douniama & Jean-Jacques Koubemba

MÉDIAS

Les professionnels invités au respect des lois et règlements

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézyn Mougalla, a rappelé, le 25 mai, à l'occasion de la célébration des 60 ans de Radio-Congo, la nécessité pour les professionnels œuvrant dans le public comme dans le privé d'assurer leur mission d'information, d'éducation et de distraction du peuple en conformité avec les lois et règlements applicables dans le pays.

Profitant de cette occasion, le porte-parole du gouvernement a exhorté les personnels des médias audiovisuels publics à l'unité dans le travail afin, dit-il, de remplir amplement leur vocation consistant, entre autres, à délivrer une information fiable et responsable. Il a également invité chacun des acteurs du secteur de la communication et des médias à assumer ses responsabilités en conformité avec l'ordonnance juridique établie en République du Congo par la Constitution et les textes subséquents, surtout en cette période délicate de lutte contre le coronavirus.

« *Une maison divisée contre elle-même ne saurait survivre...*

Cette maison ne doit pas, ne peut pas devenir la maison des horreurs, la maison de la rumeur, la maison de la médisance. Le gouvernement et singulièrement le ministre de la Communication et des Médias veillera à ce que votre vocation première soit maintenue et sauvegardée », a mis en garde Thierry Mougalla, insistant sur le dialogue permanent et la sérénité qui devraient régner au Centre national de radio et de télévision (CNRTV) pour relever le défi à venir.

Rappeler les obligations du régulateur

Le ministre de la Communication et des Médias a, par ailleurs, rappelé l'obligation constitution-

nelle du régulateur des médias. Selon lui, le Conseil supérieur de la liberté de communication a l'obligation constitutionnelle d'exercer son office « *avec impartialité, tempérance et objectivité* », afin de jouer, pleinement son rôle au-dessus de la mêlée. Quant au gouvernement, seul organe habilité pour ce faire, Thierry Mougalla a précisé qu'il a le devoir d'administrer le secteur avec justesse. Il a également pour mission de gérer les médias publics, en permettant que « *la voix du Congo s'y exprime dans la diversité, la responsabilité et la rigueur.* »

Parfait Wilfrid Douniama

ITIE

Le Congo peaufine son rapport d'évaluation

Le comité national de l'Itie de la République du Congo a tenu, le 25 mai à Brazzaville, sa session inaugurale. Présidé par le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, cette réunion avait pour but d'apporter les amendements nécessaires dans le rapport qui sera soumis dans deux mois au Conseil d'administration du secrétariat permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie).

« *Le document le plus important présentement c'est le rapport de validation. Le Congo doit le passer avec mention satisfaisante. Ce n'est pas encore le cas pour le moment. C'est pour cela que nous sommes en train de préparer les documents qui montreront que le Congo a fait un grand travail dans l'industrie pétrolière, avec la société civile ainsi que dans les dispositifs de dépenses de l'Etat* », a indiqué le président du comité exécutif de l'Itie, Florent Michel Okoko.

Précisant : « *Aujourd'hui, grâce aux efforts du gouvernement,*

nous pouvons montrer qu'il y a une bonne gouvernance. Ainsi, le Congo pourra continuer à mettre en œuvre l'Itie.

Signalons que c'est depuis 2017 que le Congo est en situation de validation par le secrétariat permanent de cette institution. De cette première évaluation, il ressort que les efforts du Congo ont été notifiés comme pays ayant fait des progrès significatifs, a expliqué Florent Michel Okoko.

Le comité national de l'Itie est la nouvelle instance mise en place par le gouvernement avec pour mission de suivre la mise en œuvre de l'Itie

au Congo. Compte tenu des dispositions en vigueur liées au Covid-19, une vingtaine de participants ont pris part aux travaux par visioconférence.

Concernant le rapport de l'Itie 2018, les données seront disponibles en fin décembre prochain. « *Toutes les dispositions sont prises pour que les deux rapports soient présentés la fin de l'année* », a conclu le président du comité exécutif de l'Itie.

L'Initiative pour la transparence des industries extractives est une initiative volontaire qui vise à renforcer, dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la gouvernance des revenus publics issus de leur extraction. La République du Congo a adhéré à cette initiative en juin 2004. Elle a été déclarée pays candidat en février 2008 puis pays conforme en février 2013.

Lopelle Mboussa Gassia

FONDS COVID-19

La Fécofoot contribue à hauteur de 12 millions de francs CFA

Le président de la Fédération congolaise de football, Guy Blaise Mayolas, a remis le 26 mai au ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, un chèque de douze millions de francs CFA, dans le cadre du fonds national de solidarité contre le coronavirus.

« *C'est au nom de la communauté sportive que nous répondons, à travers ce geste, à l'appel du chef de l'Etat de bonder le fonds Covid-19* », a déclaré le président de la Fécofoot, en présence du ministre des Sports, Hugues Gouelondélé. Remercions cette fédération pour le don, Ludovic Ngatsé a indiqué : « *Nous espérons que les autres fédérations apporteront leur pierre à l'édifice, si elles ont des moyens bien sûr.* »

Outre la Fécofoot, les confessions religieuses du Congo ont, pour leur part, apporté une enveloppe totale de 15 millions de FCFA, soit 10 millions venant de l'église Impact centre chrétien (ICC) et 5 millions des



La Fécofoot remet son chèque au ministre délégué au Budget

périeur islamique du Congo.

De même la communauté rwandaise a exprimé son élan de solidarité au Congo à travers une enveloppe de 5 millions de FCFA. « *Nous sommes solidaires avec le Congo dans le combat qu'il mène contre le corona virus* », a fait savoir le représentant de ladite communauté, Aloys Bayingana. Soulignons que le gouvernement pour le même objectif avait déjà encaissé plus de deux milliards de francs CFA.

« *Malgré la fermeture des églises et mosquées, nous n'avons pas dérogé aux directives du chef de l'Etat en apportant notre modeste contribution* », a relevé El Hadj Djibril Bopaka, président du conseil su-

L.Mb.G.

CORONAVIRUS

Bientôt la réhabilitation du réseau d'eau du CHU de Brazzaville

Les offres relatives au projet de rénovation des infrastructures d'eau et d'assainissement du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) ont été ouvertes le 25 mai, au siège du ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux.

Ce projet porte sur la réalisation d'un nouveau réservoir d'eau potable de 500m³ semi-enterré assorti d'un dispositif de chloration, d'un forage de 30m³ d'eau par heure ; le remplacement d'une partie des réseaux d'eaux pluviales dans les bâtiments, etc.

Les sociétés Razel Bec Congo et SGE- C Congo ont soumis à la réalisation du projet avec des offres dont les montants dépassent cinq milliards de francs CFA pour une durée prévisionnelle des travaux de 24 mois.

Selon la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation, Caddy-Elisabeth Ndala, les offres reçues seront soumises à une analyse et évaluation suivant les prescriptions d'impartialité, d'équité, de transparence, de confidentialité dans le strict respect des règles édictées par le code des marchés publics mais également celles concernant les instruc-



Les participants à la cérémonie d'ouverture des offres DR

tions aux candidats.

Le directeur général du CHU-B, Sylvain Villiard a salué cette initiative visant à améliorer la gouvernance hospitalière. « Je suis très heureux pour les Congolais et particulièrement les patients du CHU, ainsi que les employés qui travaillent depuis plusieurs années dans des conditions assez difficiles qui seront améliorées. Nous pouvons alors dire que nous voyons la lumière au bout du tunnel. Nous sommes très heureux pour ces deux solutions recevables », a-t-il déclaré.

Notons que la rencontre a connu la participation des représentants des soumissionnaires, du ministère de la Santé, du CHU (bénéficiaire final), de l'Agence française de développement (AFD), de la société EGIS international et des membres de la commission d'ouverture d'offres.

Gloria Imelda Lossele

SCIENCE

Les innovateurs congolais créent des technologies contre la Covid-19

Solutions digitales pour contrôler l'évolution de la pandémie, appareils semi-automatiques de lavage de mains, autant de solutions innovantes conçues par des Congolais pour lutter contre la Covid-19 ont été présentées au ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le 25 mai à Brazzaville.



Le ministre Coussoud-Mavoungou s'imprégnant du fonctionnement du drone de livraison de masques

« Le génie créateur congolais n'est pas resté en marge de la lutte contre la Covid-19. Ces jeunes inventeurs se sont en effet mobilisés pour trouver des solutions innovantes afin de contrer la pandémie », a indiqué le directeur général de l'innovation technologique, Bertrand Madiele Mabika, lors de la présentation des inventions nées de la créativité fertile des jeunes congolais dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Chirel Mongo a, en effet, créé un drone capable de livrer, dans les zones inaccessibles, les masques qui combinent tissu pour les voies respiratoires et plastique pour le visage inventés par ce dernier. Par ailleurs, Yves Ngafere a mis en place une application dénommée « Stop Covid-19 ». « Celle-ci permet aux acteurs impliqués dans la riposte à la Covid-19 de suivre en temps

réel son évolution dans le pays, de connaître le profil des personnes les plus vulnérables, de retracer les déplacements des sujets testés positifs pour mieux circonscrire la pandémie », a expliqué, avec démonstration, l'inventeur de cette technologie.

Par ailleurs, Christ Obiey a inventé un appareil semi-automatique de lavage de mains. La particularité avec ce dispositif c'est qu'il n'y a pas de contact physique entre l'utilisateur et l'appareil étant donné que le contact, par les mains, peut être source d'une nouvelle contamination. Aussi, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a fait connaissance d'un portique de désinfection automatique inventé par Luwick Otoka. L'appareil peut être placé à l'entrée des établissements publics ou privés. Il sert également de sys-

tème de désinfection des voitures, bureaux, salles de réunion...

Pour sa part, Huster Akiera Obambe fabrique des masques plastiques 3D qui protègent tout le visage. Ils sont destinés aux personnels soignants, commerçants dans les marchés domaniaux, les supermarchés et les pharmacies.

Au nom du gouvernement, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a salué le travail que réalisent ces innovateurs. « La volonté des uns et des autres est de créer les conditions pour lutter contre la Covid-19. Il nous appartient de prendre toutes les dispositions pour les accompagner », a-t-il indiqué en appelant ces jeunes à aller plus loin parce que, estime-t-il, le chantier de l'innovation technologique est vaste.

Rominique Makaya

Le complexe scolaire Emonaya désinfecté

L'Association solidarité universelle monde (ASU Monde) à travers l'antenne du Congo a effectué, le 25 mai, l'opération de désinfection au complexe scolaire Emonaya, situé dans le neuvième arrondissement Djiri à Nkombo.



L'équipe de désinfection dans l'une des salles de classe du complexe Emonaya (DR)

L'objectif est d'assainir l'établissement pour rendre le lieu sain afin de permettre aux élèves de reprendre les cours dans la quiétude en cette période de la pandémie du coronavirus, a indiqué le chargé juridique et des relations publiques de l'association, Lionel Cide André Dibamba.

Il a, par ailleurs, demandé à la population de faire confiance au gouvernement qui a décidé du déconfinement par pallier et de la reprise des cours pour les élèves des classes des examens.

Le directeur du complexe scolaire Emonaya, Sylvain Abené, a, de son côté, félicité l'action menée par l'association. « L'opération de désinfection de l'école a un intérêt capital en cette période de reprise de l'école des élèves de classe des examens d'Etat. L'action sera complétée par d'autres mesures édictées par le gouvernement notamment les gestes barrières afin de lutter contre la pandémie du coronavirus », a-t-il dit.

Sylvain Abené a assuré les parents d'élèves que l'école dispose d'un point d'eau, des solutions hydro-alcooliques leur permettant de se laver les mains à tout moment. De même des séances de sensibilisation à la pandémie seront organisées et les apprenants bénéficieront d'une éducation sur les gestes barrières. Il a, en outre, souligné que le complexe a renforcé son équipe de surveillance pour discipliner les élèves récalcitrants en leur obligeant d'appliquer les mesures recommandées afin de contrer la propagation du coronavirus. Notons que l'ASU Monde, à travers son antenne Congo, multiplie des actions en faveur de la communauté de Djiri. Parmi ces actions figurent l'assistance sanitaire aux personnes défavorisées, la construction de forages d'eau, des latrines, la modernisation du complexe scolaire Emonaya (partenaire de l'association), la distribution des masques de protection, des équipements de lavage des mains au commissariat de Diata et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

Des chefs d'Etat africains plaident pour une Afrique résiliente face au coronavirus

Cinq chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est ont participé à une table ronde virtuelle de haut niveau du New York Forum Institute (NYF-Institute), ayant pour thème : " Pour une Afrique résiliente : Quelles voies tracées " face à la menace de la Covid-19.

Il s'agit de l'Ivoirien Alassane Ouattara, du Nigérien Mahamadou Issoufou, du Sénégalais Macky Sall, du Kenyan Uhuru Kenyatta et Sierra-léonais Julius Maada Bio. Ces cinq chefs d'Etat ont présenté des actions menées dans leurs différents pays au niveau individuel et au niveau collectif dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19. A l'unanimité, ils ont plaidé pour une « nouvelle gouvernance mondiale ».

Le président ivoirien Alassane Ouattara a appelé l'Afrique à changer son rapport à la santé. Il pense qu'il est temps de former et d'éduquer la jeunesse africaine face aux enjeux mondiaux, et d'octroyer des emplois aux jeunes, seul moyen capable d'empêcher leur exode. Pour le président nigérien Mahamadou Issoufou, un changement est devenu nécessaire avec la Covid-19. La nouvelle perception devrait être celle d'une « nouvelle gouvernance politique et économique mondiale plus démocratique ». Il appelle à une accélération de l'intégration politique et économique du continent, qui devrait passer par des institutions démocratiques fortes, capables de promouvoir une bonne gouvernance politique et économique dans les différents Etats du continent, selon lui. « Ce sont ces grandes questions qui doivent alimenter les débats au niveau continental et au niveau mondial », a-t-il ajouté.

Le président sénégalais Macky Sall a plaidé de son côté pour l'annulation de la dette des pays africains. Il a proposé de faire des recherches sur des mécanismes plus souples

afin de restreindre la dette du continent. A titre de rappel, il a indiqué que l'encours de la dette de l'Afrique subsaharienne représente moins de 2% des ressources mobilisées au cours de cette pandémie pour les pays du G20. Il invite les bailleurs de fonds à aider les pays africains à atténuer leurs dettes commerciales. Ce qui permettra d'alléger leurs finances publiques. « À l'orée d'une décennie décisive pour notre siècle et à quelques mois du prochain G20, nous entendons définir ce que sera le monde d'après, le monde que nous voulons pour nous-mêmes et pour nos enfants », a déclaré Macky Sall.

Les chefs d'Etat ont plaidé la cause de l'Afrique auprès de la communauté internationale et ont relevé les défis endogènes du continent, notamment les droits de l'Homme, la démocratie et le développement économique. « L'un n'allant pas sans l'autre », a estimé le président Sierra-Léonais Julius Maada Bio. En plus du combat contre les inégalités, le nouveau combat devrait être celui sur les études climatiques. Ce combat doit permettre à l'Afrique de mobiliser des ressources financières pour sortir les populations de la pauvreté, en permettant aux États de lever des impôts considérables (mobilisation de ressources internes) jusqu'à 24% du PIB contre moins de 20% pour la plupart des Etats africains. En vue de renforcer les Investissements directs à l'étranger et consolider les ressources de la diaspora africaine, ont-ils estimé.

Noël Ndong

COVID-19

Vers l'accélération de la transformation numérique

Suite à la propagation de la Covid-19, entrepreneurs et investisseurs s'interrogent si l'Afrique sera en mesure de faire face à la crise financière promise avant la pandémie.

Selon les données de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en moins de vingt ans, le nombre de personnes utilisant internet a été multiplié par 17 dans les pays en développement, passant à 47% contre 3%. Une augmentation reflétée par l'augmentation des téléphones mobiles et des abonnements. L'appétit des consommateurs s'est ainsi déplacé vers la technologie mobile. La quarantaine et le confinement imposés par la crise de la Covid-19 ont fait exploser la demande d'internet. Certaines entreprises en ont profité pour appliquer des programmes de travail à domicile.

Le besoin de connectivité mobile s'est étendu jusqu'en Afrique. Surtout pour les écoles, les collèges ainsi que les universités. Ce qui s'est avéré comme une opportunité pour accélérer l'ouverture des segments pouvant permettre à la technologie de prochaine génération, telle que la 5G de prospérer, malgré une infrastructure de réseau mobile obsolète.

De réels progrès avaient déjà été réalisés au cours des cinq dernières années. Un nombre important de pays africains ont créé une connectivité de réseau mobile 3G. La couverture est passée à 79% contre 51,3% en 2015.

Mais beaucoup reste encore à faire pour passer à une infrastructure réseau à haute vitesse, fiable et robuste - une nécessité pour soutenir l'économie numérique. Cela passe par des inves-

tissements massifs et accélérés dans les réseaux 3G et 4G. L'objectif est de permettre les technologies 5G, plus avantageuse en termes de vitesse de téléchargement, et d'incruster d'autres technologies, comme l'internet des objets. La 5G va ouvrir des nouvelles industries indispensables en Afrique pour accompagner la quatrième révolution industrielle - salles de classe virtuelles, chirurgie médicale à distance, drones agricoles, tracteurs et voitures autonomes, etc.

Il est encourageant de constater que l'Independent Communications Authority of South Africa, dans le but de stimuler l'économie au cours de la période de verrouillage de covid-19 et des récentes déclassements de la dette de l'Afrique du Sud en catégorie de non-investissement, libérera un spectre de forte demande d'urgence pour les entreprises. Demander et accélérer l'octroi de licences pour un arrangement permanent. Mais se pose la question de savoir si la Covid-19 va modifier les perspectives de croissance économique et de prospérité de l'Afrique. Sachant que le coronavirus offre au continent africain l'opportunité d'entrer à l'ère de l'internet à haut débit. Certains pays d'Afrique subsaharienne notamment le Gabon, le Lesotho, le Nigéria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont accéléré l'adoption des réseaux 5G à usage commercial.

N.Nd.

TRIBUNE

La future crise socio-économique mondiale liée au covid-19

Les implications sociales

Les pandémies peuvent également avoir des conséquences sociales. Le premier effet négatif potentiel est sur la croissance du pays.

Le deuxième risque est l'intensification des tendances protectrices voire xénophobes, telles que la limitation des flux de marchandises et de personnes à travers les pays. Néanmoins, il vaut la peine d'examiner la pandémie d'un point de vue un peu plus optimiste. D'une certaine manière, les coûts engagés par les gouvernements pouvant parfois paraître comme étant astronomiques pour nos concitoyens pour lutter contre le coronavirus révèlent la richesse du monde et la préciosité de la vie humaine au cours des dernières décennies. Grâce à la croissance économique, les sociétés ont suffisamment de ressources pour mettre en œuvre des mesures préventives telles que le confinement de régions entières. Il y a plusieurs dizaines d'années, personne ne songerait à prendre des mesures aussi radicales en réponse à une pandémie avec un taux de mortalité modéré. Les citoyens devaient aller travailler et ce, malgré le risque. En outre, il y a un espoir pour que la pandémie ait des effets positifs à long terme sur le fonctionnement de nos sociétés.

Premièrement, elle démontre l'importance de l'hygiène indispensable pour préserver la santé publique.

Deuxièmement, la pandémie montre explicitement la lourdeur de nos administrations et plus particulièrement ceux des services de santé dans de nombreux pays.

Troisièmement, la fermeture des écoles donne matière à réflexion sur l'enseignement



obligatoire dans le monde d'aujourd'hui. La plus importante difficulté liée à la fermeture des écoles n'est pas la transmission du savoir mais plutôt le fait que les parents devront s'occuper des enfants. A tel point qu'il était pertinent de se demander si la réouverture était liée au besoin de suivi pédagogique des élèves ou au fait de libérer les parents pour qu'ils puissent reprendre le travail normalement et payer leurs impôts ; probablement les deux.

Quatrièmement, lorsque la période durant laquelle le gouvernement et les écoles encouragent l'apprentissage en ligne sera terminée, les politiciens ouvriront les yeux et comprendront enfin que, dans l'économie moderne, il est possible de travailler et d'apprendre à distance. Espérons que cette ob-

servation conduira à plus de flexibilité sur le marché, à rendre accessibles pour toutes les familles internet et les outils numériques nécessaires au développement de formes d'apprentissage à distance.

Cinquièmement, la pandémie prouve l'importance des économies à la fois privées et publiques.

Sixièmement, il sera évident pour les personnes et les entreprises qu'il existe un besoin de diversification des sources de revenus et d'approvisionnement. Dans de nombreux cas, les entreprises comptent sur un seul sous-traitant, il est chinois !

Avec la pandémie de coronavirus, il est probable que nous connaissions une récession mondiale de grande ampleur. Cette récession aura lieu au cours du second trimestre

de l'année 2020. Bien sûr, après la pandémie, l'économie va rebondir mais les chances qu'elle prenne la forme d'un V diminuent. La politique monétaire n'aidera pas. Il existe des initiatives nécessaires qui influent sur l'offre, telles que la suppression des taxes imposées par les États-Unis et la Chine, ou une libéralisation accrue des échanges afin de neutraliser toute perturbation du commerce international. L'annulation de la taxe ou, au moins, l'ajournement des délais de paiement des impôts aurait une incidence positive sur la situation financière des entreprises pendant la pandémie. Cette crise n'ayant aucun précédent et la mise en veilleuse de l'économie mondiale aura des conséquences dont on ne peut prévoir les limites.

Par ailleurs, la nécessité de trouver un vaccin et un traitement est urgente, à défaut, il sera nécessaire de repenser notre mode de vie et habitudes de consommation, car d'autres chocs se profilent, comme le réchauffement climatique. Le monde d'après est à reconstruire !

Il appartient aux dirigeants du monde de faire prendre conscience aux citoyens de la réalité car le choc aux États-Unis, en Russie comme au Brésil ne fait malheureusement que commencer.

Le Cercle d'Études Scientifiques Rayer en collaboration avec certaines délégations de l'UNESCO représentées par leurs ambassadeurs a pour objectif par le lancement du projet « Universae » de favoriser le dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Un projet qui a tout son sens dans cette période de crise future socio-économique.

Thierry Rayer et Paul-Loup Sulitzer



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN PASSATION DES MARCHÉS POUR L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert en passation des marchés pour l'unité de gestion du projet.

3. Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, et en étroite collaboration avec l'équipe de passation des marchés existante, la mission de l'Expert Passation des Marchés consistera à assurer la gestion efficace de la passation et exécution des marchés publics dans le cadre de la mise en œuvre du projet, et tout particulièrement :

(i)-Assurer l'utilisation du STEP (logiciel de planification et gestion des marchés) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés ;

(ii)-Assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution des marchés ;

(iii)-Assurer la qualité des dossiers de passation des marchés ;

(iv)-Assurer le suivi de l'exécution des contrats en élaborant un plan de gestion de contrat pour tout marché conclu ;

(v)-Veiller au classement exhaustif des dossiers de passation des marchés incluant les documents relatifs aux paiements.

4. L'Expert Passation des Marchés sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation du contrat ne pourra intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5. Pour conduire cette mission, le candidat devra :

• Justifier d'une expérience professionnelle et d'une expérience en passation des marchés pertinentes dans le secteur public ou privé. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale est un atout ;

• Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale, des directives pour la passation des marchés et des accords de crédits ;

• Avoir une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation des marchés ;

• Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports ;

• Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (World, Excel, PowerPoint, Microsoft Project) et de l'internet ;

• Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;

• Avoir une intégrité professionnelle et une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;

• Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;

La maîtrise de STEP (système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est un atout.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat pos-

sède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 10 juin 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N° 001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert en passation des marchés pour l'Unité de Gestion du Projet Lisungi»; «A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 26 mai 2020

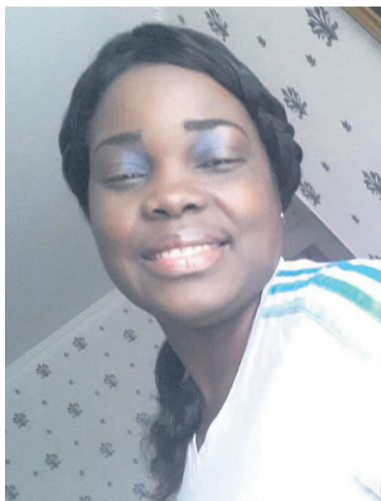
Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, les enfants Ouamba Christelle Nadine, Armel, Ulriche, Inès Gaëlle, Patrick Chancelier et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur épouse et soeur, Stella Carine Ouamba, le 9 mai 2020, en France.

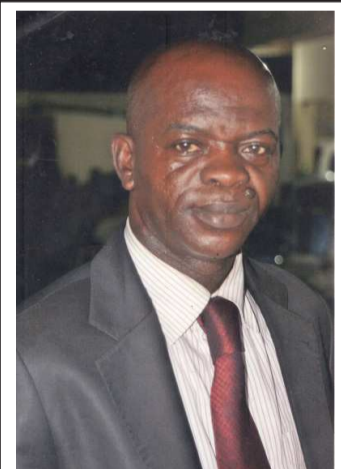
L'inhumation se fera le 29 mai 2020 en France. La veillée mortuaire se tient dans la rue Fyla Jean-Baptiste n°380 à Makélékélé (marché Bourreau) à Brazzaville. Que son âme repose en paix.



Yannick Mboma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Djemissi, Ondoko Kombele, Semega et les enfants Lombolou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, tante et mere Marie-Jeanne Djemissi, survenu le samedi 23 mai 2020 à la Clinique Cogemo à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°53 de la rue Bacongo à Poto-Poto, Brazzaville. La date de l'inhumation est fixée pour le jeudi 28 mai au cimetière du centre-ville à Brazzaville.



MM. Alexis Ngomba, Mathieu Ossale Keke, les enfants Okoko, Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Makoua, du décès de leur frère, père et grand-frère Théodore Okoko (Ossouéné), survenu le 15 mai 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°66 de la rue Tchitondi, derrière l'église Kimbanguiste, à Talangai. Les obsèques sont prévues pour le mercredi 27 mai, à Brazzaville.



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Itongui Pégie ; les enfants Itongui, et l'équipe de Canal CVV du Ministère Chrétiens du Combat Spirituel informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, mari et père, Jérémie Claude Itongui Moualoungou survenu le 25 mai à Brazzaville. La veillée funèbre se tient sur la rue NGabé 1466, au quartier Ouenzé (Arrêt 753). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du rappel à Dieu, le 14 mai 2020, de Madame Hélène Itoua sa très chère maman, Williams John Bongho, Président de SDA, et toute la famille vous assurent de leur vive gratitude et vous remercient très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé à leur peine. Depuis le vendredi 22 mai 2020, Hélène Itoua repose désormais au Cimetière du Centre-ville de Brazzaville.

Tsolemon Dit Goumba, agent des Dépêches de Brazzaville, Noël Afambounou (Dior Man), les familles Afambounou et Itoua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle, neveu, Bienvenu Diornel Oko Afambounou, survenu le lundi 18 mai 2020 des suites d'un accident de circulation. La veillée mortuaire se tient au n°12 de la rue Otsouamva à Nkombo (réf. : SNE-IST).



TRIBUNE

La Covid-19

L'adoption par l'Union africaine d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) avait été saluée sur le continent comme un pas décisif dans le processus d'intégration africaine et fut considérée comme un facteur déterminant dans la marche du continent vers le progrès. Après la ratification de cet accord par plus de trente Etats, cette zone devrait entrer en action au cours de l'année prochaine. Mais depuis l'apparition de la Covid-19, plusieurs Etats africains, sinon tous, ont adopté des mesures de confinement qui se sont traduites principalement par la fermeture des frontières. Depuis lors, la libre circulation des biens et des personnes, le commerce interafricain, se sont arrêtés. Au moment où plusieurs pays amorcent une timide ouverture à la faveur d'un déconfinement progressif, quel avenir pour la ZLEC ?

Les mesures adoptées par les gouvernements africains ont conduit à l'arrêt de l'appareil productif, à

la contraction de la demande interne, à la diminution drastique du commerce. Ces mesures auront un impact certain sur le processus de la mise en place de la ZLEC. A cela s'ajoute le manque d'infrastructures routières ou ferroviaires capables de favoriser la libre circulation. Si les entreprises africaines ont fermé à cause du Covid-19, rien n'indique qu'elles reprendront leurs activités aussi rapidement qu'on le souhaite.

La plupart des évaluations de nos économies qui sont faites par les spécialités et organismes internationaux concluent sur une récession à venir. Selon le FMI cité par le Comité national économique et financier, l'activité économique mondiale devrait connaître une contraction de -3,0% en 2020. L'arrêt des appareils productifs dans le monde devrait durer encore quelques mois sinon davantage. Les perspectives économiques de l'Afrique ne sont pas très bonnes. Elles seront affectées par les conséquences économiques et sociales du Covid-19. Ce qui aura pour conséquence de retarder

la mise en œuvre d'une zone de libre-échange continentale.

Outre les facteurs extérieurs qui pourraient durablement impacter négativement le processus de la mise en place effective de la zone de libre-échange continentale, il y a des facteurs structurels et techniques.

En effet l'intégration africaine est fondée sur des communautés économiques régionales. Actuellement il en existe huit qui devraient contribuer à l'expérimentation de cette vision pour être plus tard étendue au niveau continental.

Cependant, les communautés économiques régionales sont loin d'être de vrais instruments d'intégration. Outre les différences de trajectoires et de rythme qui apparaissent entre elles, on note la persistance des survivances nationales au détriment d'une harmonisation de vue notamment lors qu'il s'agit d'adopter une position commune dans le cadre d'une négociation internationale. En zone

Cémac, le Cameroun a signé séparément un accord avec l'Union européenne dans le cadre des Accords de partenariats économiques avec l'Afrique : APE

Alors que depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, les Européens se battent ensemble pour adopter une stratégie commune face aux conséquences de la crise, les Africains manquent de vision commune claire.

Même si l'Afrique a connu des avancées significatives ces dernières années : indépendance, fin de l'apartheid, démocratie, et ouverture économique, elle peine encore à mettre en place des stratégies continentales pour réaliser le pari de son développement. La ZLEC sera-t-elle emportée par le Covid-19 ? Espérons que non.

Au moment où on fête les 57 ans de la création de cette organisation panafricaine, le rêve des pères fondateurs ne s'est pas encore réalisé. C'est à nous de le réaliser.

Emmanuel Mbengue



OFFRE D'EMPLOI

Position: Responsable Achats
 Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
 Lieu de travail: Environ 80% à Brazzaville et 20% au Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo.
 Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
 Date de début du contrat: Juin 2020
 Type de contrat: À durée déterminée (1 an) renouvelable
 Contexte:
 La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.
 Description du poste:
 Le responsable des achats est en charge de l'achat de biens, de services et des produits nécessaires au fonctionnement de l'entité. Il gère la contractualisation de la relation avec les fournisseurs, sur la base des coûts, qualité, délais, volumes et fiabilité d'approvisionnement. Il doit évaluer en permanence la performance de ses fournisseurs. Il doit également effectuer une veille permanente sur les marchés concernant les besoins de l'organisation
 Il a comme clients tous les services de la Fondation Odzala Kokoua et travaille très étroitement avec les équipes financières.

Fonctions principales:

- Exécuter tous les achats locaux et internationaux en suivant les Standard Operating Procedure (SOP) d'APN, tout en respectant les exigences des donateurs et ce à toutes les étapes de la chaîne
- Pour tout achat, garantir la conformité de la sélection et de la documentation correspondante;
- Construire un répertoire des fournisseurs potentiels dans le pays et dans la région, et maintenir une base de données en conséquence
- Coordonner le cycle d'achats avec toutes les parties prenantes depuis la planification jusqu'à

la signature des contrats et la livraison finale ;
 -Mettre en œuvre un processus efficace et documenté de planification des approvisionnements en lien avec les services (identification, mise en œuvre, suivi et livraison en tenant compte du planning et des priorités
 -Gérer la traçabilité et la concordance entre les commandes, les contrats et livraisons
 -Gérer la base de données des achats.
 -Gestion des appels d'offres.
 -Exécuter toutes les procédures d'importation et de douane.
 -Mettre en œuvre le logiciel de gestion inFlow. Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
 -Détenir d'un diplôme universitaire de minimum 3 ans de préférence dans les métiers de la gestion.
 -Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
 -Expérience en matière de procédure d'achat et d'appel d'offres, et de gestion des stocks.
 -Aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes.
 -Bonne capacité à trouver les meilleurs produits en termes de qualité /prix (et à justifier pourquoi).
 -Compétences en informatique, y compris en gestion de bases de données. Expérience antérieure sur le logiciel inFlow ou sur un logiciel similaire.
 -Bonne connaissance de Excel
 -Forte volonté de passer au moins 20% du temps dans des conditions isolées.
 -Faire preuve d'intégrité.
 -Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit).
 Bonnes compétences en communication.
 -Bon esprit d'équipe et habitude de travailler avec des équipes multiculturelles.

Relations clés : Service des Opérations, service Financier.

Comment appliquer: Envoyer votre CV et une lettre de motivation avec la référence PNOK_RA2020 à pnok@africanparks.org avant le 15 juin 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un interview.

NÉCROLOGIE

Wilfrid Babackas, les familles Ebouka-Babackas et Gnalabeka éprouvent l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur cher regretté fils, frère et petit-fils, David Mathieu Frédérick Ekia Babackas, survenu le jeudi 21 mai 2020 à Libreville au Gabon.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un prochain communiqué.



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
 www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
 regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COVID-19

Le déconfinement se poursuit avec précaution à travers la planète

Le déconfinement s'accélère sur la planète tandis que les gouvernements planchent sur la relance des économies mises à l'arrêt par la pandémie de coronavirus qui a fait plus de 346.000 morts dans le monde.

Troisième pays le plus endeuillé au monde, l'Italie a rouvert mardi certains de ses sites touristiques et sportifs. A Bethléem, en Cisjordanie occupée, c'est une poignée de prêtres de différentes confessions chrétiennes qui ont solennellement assisté à l'ouverture de la basilique de la Nativité fermée depuis le 5 mars.

En Allemagne et au-delà, les fans de foot se réjouissaient, eux, à l'idée de suivre dans la soirée le choc Borussia Dortmund-Bayern Munich, premier «Klassiker» à se jouer à huis-clos en raison du coronavirus tandis que le New York Stock Exchange (NYSE), au cœur de Wall Street, a symboliquement rouvert mardi à des traders masqués et séparés par des cloisons en plexiglas.

Mais l'annonce de la faillite de la compagnie aérienne LATAM, mastodonte sud-américain avec ses plus de 42.000 salariés, est venue le rappeler : la planète n'a pas fini de mesurer les effets économiques dévastateurs de la pandémie partie de Chine fin 2019. En Europe, la Commission européenne doit proposer mercredi un plan de relance pouvant atteindre mille milliards d'euros. Soucieuse de relancer son économie très affectée par l'effondrement des prix du pétrole, l'Arabie saoudite a pour sa part annoncé une levée du couvre-feu à partir du 21 juin, sauf à La Mecque.

Partout, les distances de sécurité et les gestes barrières sont de mise pour éviter une possible deuxième vague, redoutée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a annoncé lundi suspendre temporairement les essais cliniques sur la chloroquine et ses dérivés comme l'hydroxychloroquine

dont les effets contre le Covid-19 sont controversés.

En France, l'Agence du médicament a annoncé avoir déclenché par précaution la procédure de suspension de ces essais cliniques tandis qu'au Brésil, le président Jair Bolsonaro, hostile aux gestes barrières, est partisan de la molécule, souligné qu'il continuerait à recommander celle-ci. Le président américain Donald Trump, qui avait dit en prendre à titre préventif, a lui affirmé avoir arrêté.

Au Royaume-Uni, deuxième pays le plus endeuillé (37.000 morts), la polémique autour d'un conseiller du Premier ministre Boris Johnson, Dominic Cummings, accusé d'avoir enfreint les règles de confinement, continue d'ébranler le gouvernement, avec la démission d'un secrétaire d'Etat mécontent du soutien obtenu par l'intéressé. M. Johnson veut rouvrir les commerces non-essentiels au 15 juin, alors que le Royaume-Uni est toujours soumis au confinement.

A l'inverse, de nombreux autres pays ont franchi cette semaine un nouveau cap dans la levée des restrictions, du Japon aux Etats-Unis en passant par l'Espagne. La pandémie accentue cependant sa progression notamment au Brésil (plus de 23.400 morts) ou au Chili. En Russie ou un nouveau record de décès en 24 heures a été enregistré (174 morts), le président Vladimir Poutine a cependant estimé que le pic épidémique était désormais passé.

Le président philippin Rodrigo Duterte a lui affirmé qu'il n'autoriserait pas de retour à l'école des élèves tant qu'un vaccin ne sera pas disponible, une perspective lointaine selon les scientifiques.

Julia Ndeko avec AFP

JOURNÉE DE L'AFRIQUE 2020

Célébration du cinquante-septième anniversaire

1963-2020 : 57 ans déjà depuis la fondation de l'Organisation de l'unité africaine devenue, depuis 2002, l'Union africaine. A titre exceptionnel, pour cette commémoration, les artistes et la société civile du continent africain et de sa diaspora se sont mobilisés autour du projet WAN (Worldwide Afro Network) le 25 mai.

Lundi 25 mai, sur deux-cents chaînes de télévision du continent et les réseaux sociaux dédiés, l'effervescence était visible autour de la célébration de la Journée de l'Afrique placée, cette année, sous le signe de la solidarité à cause de la pandémie. Cet élan d'engagement a permis aux Africains et Afro-descendants de porter une réflexion collective sur l'après-crise sanitaire du Covid-19. L'artiste congolais Fredy Massamba était présent parmi les artistes du jour. Pour l'initiateur, Amobé Mévégué, animateur et journaliste sur France 24, en partenariat avec l'Unesco, cela a représenté le commencement de la construction d'une nouvelle Afrique : Unie et innovante / Réalisation du hashtags #JeSuisWan et #IamWan. Il se terminera par un Show 2.0 qui sera diffusé gratuitement, en prime time, sur toutes les chaînes nationales africaines et certaines chaînes privées, avec le soutien technique de l'African Union Broadcasting. Tous les acteurs de ce Show 2.0 se sont fixés pour objectif de sensibiliser aux risques d'infection, d'engager une réflexion collective de sortie



Journée de l'Afrique 2020 avec Fredy Massamba à l'affiche

de crise sur l'Afrique, et d'accompagner les acteurs dans la construction de cette nouvelle Afrique : unie et innovante.

En soirée, à partir de 21h heures de Paris, durant deux heures et demie de musique et de messages de sensibilisation, les conférences de l'après-midi ont fait place à un grand show 2.0. Se sont succédé sur la scène virtuelle des artistes de la scène musicale africaine et de sa diaspora tels que : Fredy Massamba, Jimmy Cliff, Oumou Sangaré, Kassav, Tiken Jah Fakoly, Salif Keita, Baaba Maal, Femi Kuti, Calypso Rose et Youssou N'Dour qui rêvait d'un tel concert.

En filigrane, une référence à la mémoire des disparus des suites du coronavirus était

faite par les animateurs. Une pensée particulière aux personnalités telles que Cyriaque Bassoka, Pape Diouf, Manu Dibango ou le chanteur guinéen Mory Kanté, disparu le 22 mai, dont une des prestations était reprise sur les bandes annonces de l'évènement.

Selon le décompte, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Afrique comptait, ce lundi 25 mai, 112 290 cas confirmés de coronavirus. Le Covid-19 a déjà coûté la vie à 3 359 personnes sur le continent, selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine. Les pays les plus touchés par l'épidémie sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Nigeria.

Marie Alfred Ngoma




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À

DUBAI






Le Monde est à vous

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau






Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Marc Kabund accepte sa déchéance

Le président par intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) prévient sur le complot ourdi qu'il pense « aller au-delà de sa destitution ».

Le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund, a été destitué de ses fonctions dans la soirée du 25 mai. C'était à l'issue du vote de la motion initiée par le député Jean-Jacques Mamba, qui s'est fait au cours d'une plénière mouvementée.

Dans les premières réactions après sa déchéance, le président par intérim de l'UDPS a parlé d'un complot du Front commun pour le Congo (FCC), la plate-forme politique dirigée par Joseph Kabila avec laquelle son regroupement politique, le Cap pour le changement, est en coalition. Mais également le désormais vice-président de l'Assemblée nationale se convainc avoir quitté le bureau de la chambre basse du Parlement la tête haute. « C'est sans surprise pour moi. Ce passage en force du FCC est la preuve que le complot était ourdi et va au-delà de ma destitution. En vrai Tshisekediste, je quitte la tête haute et sans compromission. Fier d'avoir défendu notre idéal de combat pour le pouvoir et le président », a-t-il déclaré. On rappelle que la chambre



Jean-Marc Kabund/DR

basse du Parlement, sous la direction de Jeanine Mabunda, a examiné, le lundi 25 mai, cette pétition initiée par Jean-Jacques

Mamba, exigeant la destitution de Jean-Marc Kabund a Kabund du poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Alors qu'un député paté UDPS a voulu bloquer la procédure en initiant une motion de procédure. L'élu de la Lukunga,

« C'est sans surprise pour moi. Ce passage en force du FCC est la preuve que le complot était ourdi et va au-delà de ma destitution. En vrai Tshisekediste, je quitte la tête haute et sans compromission. Fier d'avoir défendu notre idéal de combat pour le pouvoir et le président »

le Pr Tony Mwaba, avait sollicité le renvoi de la pétition à la commission PAJ pour examen des irrégularités dénoncées. La plénière, qui a enregistré plusieurs autres interventions allant dans le sens de soutenir la pétition de Jean-Jacques Mamba, a finalement voté contre la motion du député UDPS, tout en décidant de l'éviction de Kabund du bureau de la chambre basse du Parlement.

L'escalade verbale a conduit les députés à en venir aux mains. Plusieurs mobiliers seraient cassés. Mais cela n'avait pas empêché la présidente de cette institution et la présidente de séance, Jeannine Mabunda, à continuer la séance à l'issue de laquelle la majorité d'élus a voté pour l'éviction de Jean-Marc Kabund, quand bien même que ces incidents avaient provoqué la suspension de la séance pendant un temps. Sur les trois cent quinze députés votants, deux cent quatre-vingt-neuf ont voté pour, dix-sept contre, et neuf abstentions. Il est également indiqué que les députés UDPS avaient quitté la salle avant le vote, juste après les incidents décriés.

Lucien Dianzenza

PROCÈS 100 JOURS

La prochaine audience fixée au 3 juin 2020

Le deuxième jour d'audience à la prison centrale de Makala s'est déroulé sans incident majeur, permettant à toutes les parties de se prononcer pour soutenir les accusations ou pour les réfuter.



Procès Kamerhe à Makala

La deuxième audience dans le cadre du procès sur le programme des 100 jours du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, a eu lieu le 25 mai à la prison centrale de Makala. Le directeur de cabinet de l'État, Vital Kamerhe et l'homme d'affaires libanais, Sammih Jamal, ont été confrontés à la partie civile. Pendant tout le déroulement de l'audience, les deux hommes, principaux accusés, jusque-là, dans cette affaire, ont continué à clamer leur innocence. Vital Kamerhe, dont les avocats ont, une fois de plus, sollicité sa liberté provisoire, dit ne pas comprendre pourquoi il se trouve à la prison centrale de Makala. « Comment, père de famille que je suis, directeur de cabinet du chef de l'État, je me retrouve à Makala ? Comment suis-je co-détourneur avec Jammal ? À quel moment ai-je dévalué la banque ? » Telles sont les principales questions pour lesquelles

Vital Kamerhe veut avoir des réponses de l'accusation. Le leader de l'Union pour la nation congolaise (UNC), qui se dit déjà victime expiatoire dans cette affaire, déclare attendre des « réponses fermes et précises et non de supputations ».

De son côté, le Libanais Sammih Jamal, qui insiste sur son innocence, se voit opposé un avenant, le document modifiant le contrat initial, de 57 millions de dollars non signé alors que la somme a été décaissée. Ici, la partie civile relève que la direction générale de contrôle de marchés publics n'avait jamais autorisé sa signature, le document n'étant qu'un projet. Jamal, qui reconnaît tout de même avoir perçu 57 millions de dollars américains dans le cadre de ce contrat, la somme globale du projet, et dont la défense de conteste le document brandi, accuse, lui, le ministère public de « jalousie »,

quand cette dernière veut savoir le coût unitaire de ces deux différents types de maisons préfabriquées livrées à la RDC.

Les avocats de la République, eux, insistent sur la nécessité d'entendre toutes les personnes citées ou sollicitées dans cette affaire, étant donné que « le détournement est une infraction d'intellectuels qui nécessite un assemblage des actes isolés à examiner pour démontrer le processus criminel ». Ici, ils visent la comparaison de l'épouse de Vital Kamerhe, Hamida Shatur, et de sa fille, Soraya Mpiana, qu'elle a eue avec l'artiste musicien Jean-Bedel Mpiana. En attendant, c'est au tribunal de décider si les personnes sollicitées pourront comparaître lors des prochaines audiences dont la plus proche est fixée au mercredi 3 juin.

L.D.

MEURTRE DE DEUX MILITANTS DE LUCHA À BENI

L'Acaj interpelle le ministre de l'Intérieur

L'ONG de défense des droits de l'homme attend de ce membre du gouvernement des agissements qui soutiendront un rétablissement de la confiance entre la population et la police.

Dans une correspondance adressée, le 25 mai 2020, au vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) lui recommande de rappeler à toutes les autorités politico-administratives, à tous les niveaux, le respect des instructions contenues dans la note circulaire 002/2016 du 29 juin 2006 relatives aux réunions et manifestations publiques. Pour cette ONG, en attendant la publication de la loi portant fixation des modalités pratiques de l'exercice des libertés des manifestations et réunions publiques, ces dispositions pourraient aider à prévenir des atteintes à l'intégrité physique ou la vie des citoyens.

Dans cette réaction signée par son président, Me Georges Kapiamba, l'Acaj a voulu montrer sa préoccupation à la suite des meurtres, le 23 novembre 2019 et le 21 mai 2020 à Beni, dans le Nord-Kivu, de deux militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), Obadi Mohindo et Freddy Kambale, par les éléments de la Police nationale congolaise. Notant que ces meurtres ont été commis à l'aide des armes létales et à l'occasion des deux marches pacifiques dont l'organisation et les dates ont été préalablement communiquées à l'autorité politico-administrative, pour les dispositions pratiques d'encadrement, cette organisation, qui condamne ces meurtres, indique que ces derniers violent l'article 16 de la Constitution du pays. L'Acaj, qui sollicite du gouvernement la prise en charge des obsèques de ces deux victimes, recommande également une enquête en vue d'identifier les auteurs des forfaits ainsi que des commandants respectifs « afin qu'ils soient poursuivis publiquement devant une juridiction compétente ». Cette organisation plaide également pour une enquête administrative sur les manquements qu'aurait commis l'autorité politico-administrative locale ainsi que pour la signature d'un arrêté ministériel interdisant l'utilisation d'armes létales lors de l'encadrement des manifestations ou réunions publiques pacifiques.

Pour l'Acaj, ces agissements attendus du vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité constitueront un rétablissement de la confiance entre la population et la police. « Car l'efficacité de la police est liée à la confiance que lui témoigne la population. Et une police, qui entretient des relations de méfiance et de conflit avec la population, ne peut mener à bien son travail de recherche d'infractions comme de maintien de l'ordre public », a expliqué l'Acaj.

L.D.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Jean François Kando suggère la création des banques de vivres

Le confinement institué dans le pays en vue de contrer la propagation de la Covid-19 ayant suscité un véritable élan du cœur vis-à-vis des personnes vulnérables, Jean François Kando, député maire de la ville océane, a souhaité que l'assistance vis-à-vis de ces personnes soit pérennisée à travers ces banques.

Le député maire de la ville océane a émis ce souhait le 24 mai à l'école primaire Kouanga Makosso, située au quartier Makayabou, lors du lancement de l'opération de distribution des kits alimentaires aux personnes vulnérables de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou. Une opération qu'il a initiée et organisée en sa qualité de député de cette circonscription unique. Intervenant après Jean Baptiste Pouelé, président de l'ONG FRAPD, Jean François Kando a d'abord rappelé les mesures barrières et invité l'auditoire à continuer à les respecter et à les faire respecter car le déconfinement progressif par pallier enclenché dans le pays ne signifie pas que la covid-19 n'est plus là. « La pandémie existe toujours », a-t-il insisté. Evoquant le don de vivres, des masques de protection ainsi que l'opération de distribution, il a indiqué : « C'est un geste de solidarité, un geste de compassion vis-à-vis de nos populations qui, à cause des dérèglements créés par cette pandémie, sont désormais déséquilibrées dans tous les domaines, notamment dans le domaine primaire qu'est la nutrition. Ce qui est sûr, c'est que l'aide que nous avons apportée ne règlera pas de façon définitive la précarité qui règne dans nos populations, mais c'est un geste qui va simplement atténuer la peine des uns et des autres dans nos quartiers et nos maisons ».

L'important don constitué de sacs de riz, de cartons de poulet, de tomate concentrée, de savons, de pâtes alimentaires et d'huile a été symboliquement remis à Jean Louis Boukou,



Jean François Kando lors de la remise du don / crédit photo Adiac

président du comité PCT Mongo Mpoukou. Il sera distribué à près de 2700 familles. Bien que ce geste soit louable, le député de Mongo Mpoukou a estimé qu'il faut des actions plus durables pour que les personnes vulnérables soient à l'abri de la faim. Aussi a-t-il partagé sa réflexion relative à la création des banques alimentaires. « Notre geste est modeste. Il faut certainement que nous puissions réfléchir sur des solutions plus durables. C'est ainsi que je suis en train de mener une réflexion autour des banques alimentaires », a-t-il dit.

Donnons quelques détails de ce projet très ovationné par l'auditoire, Jean François Kando a expliqué qu'au niveau des arrondissements, on pour-

rait avoir de grands dépôts et, avec l'apport de certaines entreprises de la place, créer des stocks en vue de venir en aide aux populations les plus vulnérables et les plus démunies. Sur la base d'un ticket modérateur, chaque habitant répertorié irait prendre une part de nourriture chaque mois pour ne pas mourir de faim. « C'est un projet important parce que ce que nous avons observé pendant cette période de confinement ne peut pas nous laisser indifférents. Il faut que nous puissions réfléchir ensemble sur des solutions pérennes au lieu que nous le fassions de façon sporadique et occasionnelle », a souligné le député de Mongo Mpoukou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FAUNE

Les végétaliens plaident pour une loi protégeant les animaux

Face aux menaces que font peser l'élevage et l'abattage des animaux, les végétaliens sollicitent des gouvernements du monde l'adoption d'une loi protégeant les animaux. Une communication a été faite à ce sujet à Pointe-Noire.

Pour les végétaliens, citant le message diffusé par suprememastertv.com, « Le monde brûle, il menace d'empirer à tout moment, humains et animaux périssant à un rythme alarmant. Le ciel et la Terre nous frappent avec de nouvelles maladies plus étranges. Les signes destructeurs sont évidents partout. Les signes avant-coureurs sont rouges et évidents dans le monde entier. Notre climat accélère. L'élevage des bovins, ovins ou porcins, de la volaille, qui produisent les industries laitières et toute usine créée à partir des produits provenant du règne végétal. Alors, arrêter ces entreprises meurtrières est le moyen le plus rapide de refroidir notre planète terre ».

La loi végétale est le moyen le plus efficace de sauver le monde « Distingués responsables gouvernementaux, je vous suis vraiment reconnaissante pour tout ce que vous avez fait jusqu'à présent, pour aider notre monde du mieux que vous pouvez. Je vous remercie pour cela. Vous devez protéger tous ceux qui sont sous votre férule : concitoyens du monde comme animaux et tout autre être vivant. Vous avez le pouvoir d'arrêter tout cela en adoptant une loi végétale protégeant les animaux », a dit maître Suprême Chang Hai et de conclure « Faites la loi végétale pour sauver notre monde. Faites du végétarisme la loi ».

Hervé Brice Mampouya

TRAFIC ROUTIER

Réhabilitation des feux de signalisation de la ville côtière

Lancé récemment dans la capitale économique, le projet de rétablissement des feux tricolores a pour objectif de moderniser et de fluidifier la circulation routière afin d'assurer la sécurité des usagers et de leurs biens.

Le Conseil départemental et municipal sous l'impulsion de son président, Jean François Kando, a commencé il y a quelques jours l'opération de réhabilitation des feux tricolores dans la ville de Pointe-Noire. Au total, dix-sept carrefours seront dotés de ces feux tricolores intelligents et modernes. Les travaux sont exécutés par l'entreprise Acep Congo (Automatisme construction engineering process).

Cependant, d'autres travaux de voirie sont également programmés dans le cadre de ce projet d'envergure comme la construction de nouveaux carrefours, notamment au niveau de l'hôtel Kactus, du consulat de l'Angola, de la CNSS, du Foyer féminin, de l'hôpital de base de Tié-Tié, de la pharmacie Pascal, de Gaz-Gaz, du bar Vonvon et au niveau de la Coraf.

Des arrêts de bus seront également placés sur le boulevard Moe-Kaat-Matou, entre le rond-point de la République et le rond-point Kassai ainsi que l'aménagement des cassis ralentisseurs couramment appelés dos-d'âne, sur certaines voies bitumées, notamment sur l'avenue Joseph-Sinald, la route Aéro Service dans le premier arrondissement, les avenues Bouanga-Kalou et Sainte-Bernadette.

Dans le deuxième arrondissement, il s'agira de l'avenue de la Liberté, à Voungou, dans le troisième arrondissement; les avenues Mgr Ernest-Kombo et Maurice-Mountou-Sambou dans le quatrième arrondissement; la rue Kouboukouta, la zone Manguier à Siafoumou, l'avenue des Mwéni (Voie d'accès au CEG Mbotla-Raffinerie), l'avenue Marcel-Tchionvo, la rue Tchiboul'Ngoma, la zone Makayabou Zéphirin dans le cinquième arrondissement. Rappelons que les feux de signalisation implantés sur les grandes artères de la ville de Pointe-Noire sont restés hors service depuis plusieurs années. Ces feux tricolores, une fois réhabilités, vont réguler la circulation en fonction de sa densité. Ce projet est le point de départ de rénovation de la ville.

Hugues Prosper Mabonzo

EDUCATION

Le lycée Victor-Augagneur se prépare pour accueillir les candidats au baccalauréat

Près de deux mois après la fermeture des établissements scolaires à la suite du coronavirus, la reprise des cours pour les élèves inscrits aux examens d'Etat aura lieu, le mercredi 2 juin, sur toute l'étendue du territoire national. A Pointe-Noire, Jean Baptiste Duc Tchicaya, proviseur du lycée Victor-Augagneur s'active pour recevoir les élèves qui passeront le baccalauréat.

Au total, deux mille cent trente-six candidats régulièrement inscrits au baccalauréat au lycée Victor-Augagneur recevront gratuitement les supports des cours conçus par le ministère de tutelle. L'opération de distribution des supports aux candidats a commencé le 25 mai et prendra fin le samedi pour les retardataires. « J'aimerais tout d'abord rappeler que les fascicules envoyés par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation aux candidats qui affrontent les différents examens d'Etat sont gratuits, contrairement à la rumeur qui circule dans la cité disant que ces supports sont payants. Nous avons établi un programme de distribution de ces fascicules qui a commencé par les élèves de la série C », a expliqué le proviseur du lycée Victor Augagneur.

Ces supports viennent compléter le programme des cours après les deux premiers trimestres. « Le gouvernement par le biais du ministère a colmaté la partie qui restait après le premier et deuxième trimestre. Les objectifs généraux du troisième trimestre sont consignés dans ces fascicules. Donc, les enseignants à travers leurs fiches vont comparer suivant les états d'avancement du programme », a-t-il signifié, ajoutant que s'en suivra la désinfection des classes avant le 2 juin. A cet effet, Jean Baptiste Duc Tchicaya a remercié le gouvernement pour ce geste envers les élèves, tout en lançant que la balle est désormais du côté des élèves pour leur préparation au bac. Parlant de l'organisation des cours, il a indiqué que les emplois du temps ont été réactualisés en tenant compte



Jean Baptiste Duc Tchicaya présentant les fascicules / Adiac des mesures barrières. « Nous avons pu revoir les effectifs dans chaque série. Il est question de mettre dans chaque salle pas plus de cinquante élèves », a-t-il précisé. Concernant les enseignements, Jean Baptiste Duc Tchicaya a souligné que les professeurs ont eu des séances de travail avec l'inspection des lycées et d'autres avec les directeurs des études pour finaliser ce qu'ils doivent donner aux apprenants. Les cours se dérouleront de lundi à samedi, selon les heures prévues.

Charlem Léa Itoua



**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT, DE
L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES
GRANDS TRAVAUX**



**DELEGATION GENERALE AUX GRANDS
TRAVAUX**

COORDINATION TECHNIQUE

**PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN
ET DE RESTRUCTURATION DES
QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)**



Rue Ignace Moutanda



Croisement Rue Voka Avenue Boueta



COLODE Moukoundzi Ng

Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) de la construction des voiries urbaines par pavage à



Rue Tonkama



Rivière la Tsiémé



COLODE Soukissa

RESUME NON TECHNIQUE

Mars 2020

I. Contexte et objectifs de la NIES

Le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires vise à : (i) améliorer l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires des villes ciblées à Brazzaville (Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa) et Pointe Noire (Mboukou et Tchiniambi 1); (ii) Renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

La mise en œuvre d'un tel projet peut affecter de façon significative les ressources naturelles et les hommes, selon l'importance des activités et les milieux dans lesquels elles s'exercent. Aussi, le projet est éligible à une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES), conformément aux dispositions du Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009, fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social en République du Congo et au vu des politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale (BM), en particulier la PO 4.01 relative à l'évaluation environnementale.

II. Cadre institutionnel et juridique de mise en œuvre du projet

Cadre politique national

Au titre du cadre juridique, le Congo dispose des documents ci-après :

- le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE);
- le Schéma National d'Aménagement du Territoire;
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP);
- la Politique et Stratégie Nationale en matière d'Hygiène.

Cadre politique international

Les politiques opérationnelles de la Banque mondiale qui s'appliquent dans le cadre de ce projet sont :

- la PO4.01 relative à l'évaluation environnementale;
- la PO4.12 portant sur la réinstallation involontaire;
- la PO4.11 concernant les biens culturels.

Cadre légal national

Le Congo dispose de plusieurs lois et règlements concernant la gestion de l'environnement.

Ainsi, nous pouvons noter parmi les textes suivants :

- la Constitution du 06 novembre 2015;
- la loi-cadre 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement et des lois sectorielles. Cette loi est complétée par les textes d'application;
- la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'Eau;
- le décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures des études et notices d'impact environnemental et social en République du Congo;
- l'arrêté n° 4406/MTE/Cab du 1er avril 2004 fixant les conditions d'agrément pour la réalisation des évaluations environnementales

et sociales.

Quelques textes relatifs au cadre de Gestion Environnementale et Sociale (extraits du rapport final du CGES, 2014/PRQP) énumérés ci-dessous sont applicables au présent projet, à savoir :

- la loi N° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'Eau;
- le décret N° 85/723 du 17/05/85 déterminant les conditions d'exploitation des carrières;
- la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat.

Cadre légal international

Le Congo a souscrit à plusieurs textes internationaux, ce à travers la signature des conventions internationales dans les domaines de l'industrialisation, la gestion des déchets spéciaux et autres déchets, l'eau, les changements climatiques. Le pays n'a pas souscrit aux textes internationaux portant sur les ressources énergétiques et minières et l'urbanisation.

Analyse comparative de la réglementation congolaise et des politiques de la Banque mondiale

L'analyse entre la réglementation congolaise dans le secteur de l'environnement et les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale (BM) permet de noter qu'il existe une concordance entre la politique nationale sur l'évaluation environnementale et la Politique Opérationnelle PO 4.01 de la BM. Toutefois, il est essentiel de relever qu'un renforcement des capacités (humaines, techniques, de gestion) devrait être fait au niveau de la Direction Générale de l'Environnement, afin que celle-ci joue pleinement son rôle.

Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel et en rapport avec certaines de leurs attributions (préparation de DAO, procédures de conduite des EIES, application de la réglementation en matière d'exploitation des mines, des carrières, mise en œuvre des projets de santé, du foncier, valorisation des matériaux locaux, sécurisation des personnes et leurs biens), les structures citées ci-dessous sont impliquées dans la mise en œuvre du projet de pavage des voiries urbaines de Brazzaville. Il s'agit des Ministères en charge des secteurs ci-après : Aménagement du Territoire et Grands Travaux; Economie Forestière; Energie et Hydraulique; Mines et Géologie; Construction, Urbanisme et Habitat; Affaires Foncières et Domaine Public; Intérieur et Décentralisation; Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation; Santé et Population; Equipement et Entretien Routier.

III. Brève présentation du projet

Dans le cadre du projet de construction des voiries urbaines par pavage à Brazzaville, les travaux seront axés entre autres sur :

- la réalisation d'une chaussée dont la largeur entre bordures de trottoirs est au moins égale six (06) mètres et présente un profil en travers à dévers unique de trois pour cent (3%) de pente;
- les trottoirs de largeur variable selon le cas, avec un dévers unique d'un à quatre pour cent (1 à 4%).
- le revêtement des voies concernées en pavés de béton de type TRIEF sinusoïdaux, autobloquants à épaulement et emboîtement

de 20 x 20 x 11 ;

- les couches de fondation et de base
- l'épaisseur du lit de pose de 3 cm au minimum et de 5 cm au maximum.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement consisteront à :

- réaliser le long d'un côté des rues, un ouvrage constitué de caniveaux recouverts de dalettes amovibles, de fossés bétonnés ;
- remettre en état le réseau d'assainissement existant en curant les ouvrages de drainage, en réhabilitant ou en renforçant certaines parties des ouvrages existants ;
- réaliser des caniveaux exutoires et autres ouvrage d'assainissement.

IV. Etat initial de l'environnement de la zone du projet

La zone est caractérisée par une pluviométrie moyenne de 1300 à 1400 mm avec une température moyenne de 21°C. En ce qui concerne la pollution atmosphérique, elle est causée par le trafic des véhicules qui est important, engendrant ainsi de profondes nuisances sonores.

Quant aux sols, ils sont ferrallitiques et sensibles à l'érosion. La végétation est caractérisée par des graminées et la faune est composée par des micro-organismes à la fois terrestres et aquatiques, ainsi que des vertébrés et des invertébrés.

En ce qui concerne la zone d'influence directe du projet, tant pour Moukoundzi-Ngouaka que pour Soukissa, il a été noté des excroissances concernant les bâtis (clôture en briques, quelques maisons, des bétons de forme et dallages divers) ; des activités génératrices de revenus (essentiellement des points de vente qui sont des hangars en tôle ou en planches) et les réseaux avec un nombre d'importants de poteaux électriques ; des tuyaux de La congolaise des eaux (LCDE), de l'Energie électrique du Congo (E C) et de la fibre optique.

Enjeux environnementaux et sociaux

L'analyse de l'état initial de la zone d'étude fait ressortir les enjeux environnementaux et sociaux suivants :

- la présence de quelques excroissances de bâtis et d'activités économiques dans les emprises ;
- la préservation du cadre de vie et de la santé des populations riveraines ;
- la création de conflits sociaux ;
- les transports et l'accessibilité.
- La création d'emplois

V. Participation du public

L'enquête publique et la consultation publique ont été menées conformément au Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES), à travers des séances de travail avec les autorités politiques (Secrétaire Général de la Préfecture, Maire de l'Arrondissement 5 (Ouenzé) et représentant du Maire de l'Arrondissement 1 (Makélékélé)), les représentants des administrations décentralisées (Environnement,

Travaux Publics et Entretien Routier) et les concessionnaires de réseaux (LCDE) d'une part, et des réunions d'information et d'échange avec les populations riveraines de Moukoundzi-Ngouaka (Arrondissement 1 – Makélékélé) et Soukissa (Arrondissement 5 – Ouenzé) sous la forme de focus group, d'autre part.

Les principales préoccupations des différentes parties prenantes, peuvent se résumer ainsi que suit :

- Autorités politiques et administratives : soucieux de l'amélioration de vie de leurs administrés, le projet est pour les autorités, une opportunité en vue de répondre aux attentes des populations, en leur offrant un cadre de vie décent, source d'amélioration des conditions de vie et un créneau pour les jeunes de ces quartiers, pour accéder dans le monde du travail. Car pour les autorités, offrir aux jeunes des opportunités d'emplois est un défi qui intègre fondamentalement le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

- Populations riveraines : Comment sortir des conditions d'existence actuelles des populations de Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa ? telle est l'éternelle question qui alimente le plus souvent, les échanges avec ces habitants. De ce fait, le projet leur permettra de sortir de la précarité dans laquelle elles sont plongées avec leur lot de maux tels que : les maladies hydriques, le cloisonnement des quartiers, la difficulté d'accès aux services de base de qualité, le faible développement économique de leurs quartiers. Et ces maux sont pour l'heure, le souci au quotidien des riverains.

Il ressort de ces consultations publiques que le projet DURQuaP, par la construction des 10 km de voiries urbaines par pavage à Brazzaville et de manière spécifique dans les Arrondissements Makélékélé et Ouenzé, a fait l'objet d'une adhésion sans faille tant par les autorités que par les populations riveraines au projet, car il est une opportunité pour le développement de ces quartiers.

VI. Impacts environnementaux et sociaux et mesures

Impacts positifs

Au nombre des impacts positifs significatifs liés à la mise en œuvre du projet, l'on peut noter :

- l'amélioration de la qualité du paysage et des sols ;
- la création d'emplois temporaires, avec le recrutement de la main d'œuvre locale ;
- l'animation de la vie sociale et le développement des relations interpersonnelles ;
- le développement d'activités génératrices de revenus ;
- l'essor de l'activité locative ;
- le développement de l'habitat ;
- l'extension des réseaux divers concessionnaires ;
- l'amélioration du cadre de vie ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- la revalorisation des parcelles et la prévention de l'occupation de l'espace public.

Impacts négatifs

En ce qui concerne les impacts négatifs du projet, il faut relever :

- l'augmentation de matières particulaires (poussières) ;

- les nuisances sonores et olfactives ;
- les risques accrus d'érosion des sols ;
- les risques de pollution des sols et des eaux ;
- les difficultés d'accès aux habitations, aux activités économiques et aux équipements ;
- les risques de transmission de maladies (IST et VIH-SIDA) ;
- la perturbation de la circulation routière et les risques d'accidents ;
- la perturbation d'activités économiques situées à proximité des voies ;
- la destruction d'excroissances de bâtis ;
- les risques de dommage sur les réseaux de concessionnaires (LCDE, E²C) ;
- l'augmentation des prix des loyers après la réalisation des travaux.

Mesures de bonification

Comme mesures de bonification des impacts positifs du projet sur l'environnement, il est recommandé :

- la libération des emprises par les constructions des habitations souvent de fortune, servant de points de vente ou de débits de boisson ;
- l'implication véritable des Comités locaux de développement (COLODE), des autorités locales et des groupes d'intérêt dans la mise en œuvre du projet, en tenant compte du genre ;
- l'implication effective et durable des différents services techniques des Mairies des Arrondissements 1 (Makélékélé) et 5 (Ouenzé) et leur renforcement en capacités et techniques ;
- la sensibilisation des populations à la bonne gestion des ouvrages d'assainissement et à la sécurité routière ;
- l'entretien périodique des voiries et des ouvrages de drainage et d'assainissement, avec le balayage et le désensablement réguliers de la voie ;
- le développement des opérateurs de pré-collecte ;
- la mise à contribution d'AVERDA dans le ramassage des ordures ;
- la mise en place d'un éclairage public le long des voies à aménager ;
- la mise en place de ralentisseurs, afin d'éviter tout excès de vitesse de la part des automobilistes, surtout au niveau des équipements publics ;
- l'implication et l'association des jeunes ayant été formés aux techniques de pavage et des responsables techniques des Mairies des Arrondissements 1 (Makélékélé) et 5 (Ouenzé), dans l'entretien périodique de la voie et des ouvrages.

Mesures d'atténuation

Les mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet seront entre autres :

- l'arrosage périodique des plates-formes et la mise en place d'une bâche de protection sur les camions transportant les matériaux (sables, ciments, etc.) ;

- la réalisation des travaux entre 08 h 00 et 18 h 00, et le respect de la quiétude des riverains par les employés ;
- la stabilisation des talus à risques par des perrés maçonnés, l'engazonnement des talus, la surveillance des mouvements des différents engins et autres matériels de chantier, et la sensibilisation des conducteurs des engins sur la sécurité routière ;
- le stockage des produits chimiques sur des aires appropriées, l'entretien des engins limité à des aires définies pour cet usage, et la collecte, le stockage temporaire et l'élimination dans les conditions acceptables pour l'environnement des huiles usagées ;
- l'aménagement de couloirs de passage pour faciliter le déplacement des riverains ;
- la mise en place d'une signalisation adéquate à l'entrée des zones d'habitations et l'installation de panneaux d'interdiction de klaxonner à proximité des équipements sensibles ;
- l'aménagement d'aires de vente de denrées alimentaires sur le chantier et l'équipement du chantier d'un dispositif médical ; le port obligatoire d'équipements de protection individuelle adéquat ;
- la réglementation de la circulation des personnes et des véhicules sur le chantier et à proximité ;
- la destruction des excroissances de bâtis en accord avec les propriétaires et ce, sous la supervision des mairies des Arrondissements 1 (Makélékélé) et 5 (Ouenzé) ;
- l'implication des concessionnaires de réseaux (notamment, LCDE et E²C), avant l'entame des travaux.

VII. Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du PGES

L'organisation suivante est proposée pour la mise en œuvre du PGES du projet :

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Brazzaville ;
- Maîtrise d'ouvrage délégué : Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT) ;
- Maîtrise d'œuvre : Bureau de Contrôle (BC), avec mise à disposition d'un Responsable Environnement du Bureau de Contrôle (REBC) ;
- Entreprise de construction, avec mise à disposition d'un Responsable Environnement de l'Entreprise de construction (REE) ;
- Direction Départementale de l'Environnement ;
- Direction en charge de l'Environnement de la Mairie de Brazzaville ;
- Direction Générale de l'Environnement (DGE) ;
- Cellule d'Exécution (CE), pour le suivi environnemental du projet.

Coûts des mesures environnementales et sociales

Les coûts des mesures de surveillance et de suivi liées à la mise en œuvre du projet et approvisionner par les responsables du projet, tels qu'indiqués dans le tableau ci-après, sont estimés à cent trois millions de francs CFA (103 000 000 FCFA). Ils ne prennent pas en compte le coût lié à la destruction des excroissances de bâtis et d'éventuels déplacements des réseaux de la LCDE, E²C ou Congo

Télécom, ainsi que les coûts des mesures à facturer par l'Entreprise chargée d'exécuter les travaux.

Coût des mesures environnementales et sociales

Coût des mesures environnementales et sociales

DESIGNATION	QUANTITE	COÛT UNITAIRE (F CFA)	COÛT TOTAL (F CFA)
1. Séances d'information et de sensibilisation des populations riveraines	40	200 000	8 000 000
2. Missions pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales	12	3 000 000	36 000 000
3. Séances de renforcement des capacités des acteurs	12	3 000 000	36 000 000
4. Surveillance et suivi des mesures	8	1 000 000	8 000 000
5. Préparation du plan d'action de réinstallation	Forfait		15 000 000
TOTAL COÛT DES MESURES			103 000 000

VIII. Considérations sur le covid-19 à prendre en compte dans le cadre des travaux de construction des voiries par pavage à Brazzaville

Le DURQuaP doit s'assurer (i) de prendre des précautions adéquates dans son unité et lors des travaux de construction des voiries par pavage à Brazzaville pour prévenir ou minimiser la pandémie de COVID-19, et (ii) identifier ce qu'il faut faire en cas de contamination d'un employé.

Le contractant devrait identifier des mesures pour faire face à la situation du COVID-19

Les problèmes énoncés ci-dessous comprennent un certain nombre qui représentent une bonne gestion attendue du lieu de travail, mais sont particulièrement pertinents pour préparer la réponse du projet à COVID-19. Il s'agit:

- De l'évaluation des caractéristiques de la main d'œuvre : l'évaluation de ces différents aspects de la main-d'œuvre aidera à identifier les mesures d'atténuation appropriées ;
- De l'entrée/Sortie sur le lieu de travail et contrôles de début des travaux : l'entrée / sortie sur le chantier doit être contrôlée et documentée pour les travailleurs et les autres parties, y compris le personnel de soutien et les fournisseurs ;
- De l'hygiène générale : les exigences en matière d'hygiène générale devraient être communiquées et contrôlées ;
- Du nettoyage et élimination des déchets : effectuer un nettoyage régulier et complet de toutes les installations du site, y compris les bureaux, les logements, les cantines et les espaces communs. Revoir les protocoles de nettoyage des principaux équipements de construction (en particulier s'ils sont utilisés par différents travailleurs) ;

- Du réglage des pratiques de travail : envisagez de modifier les processus de travail et les horaires pour réduire ou minimiser les contacts entre les travailleurs, en reconnaissant que cela est susceptible d'avoir un impact sur le calendrier du projet ;

- Des services médicaux et autres locaux : compte tenu de la portée limitée des services médicaux du projet, le projet devra peut-être référer les travailleurs malades aux services médicaux locaux ;

- Des instances ou diffusion du virus : Le chantier devrait définir les procédures fondées sur les risques à suivre, avec des approches différenciées en fonction de la gravité des cas (légère, modérée, sévère, critique) et des facteurs de risque (tels que l'âge, l'hypertension, le diabète) (pour plus d'informations, voir les directives provisoires de l'OMS sur considérations opérationnelles pour la prise en charge des cas de COVID-19 dans un établissement de santé et dans la communauté) ;

- De la continuité des fournitures et des activités du projet : lorsque COVID-19 se produit, sur le site du chantier ou dans la communauté, l'accès au site du projet peut être restreint et le mouvement des fournitures peut être affecté ;

- De la formation et communication avec les travailleurs : les travailleurs doivent avoir régulièrement la possibilité de comprendre leur situation et la meilleure façon de se protéger eux-mêmes, leur famille et la communauté. Ils doivent être informés des procédures mises en place par le projet et de leurs propres responsabilités dans leur mise en œuvre ;

- De la communication et contact avec la communauté : les relations avec la communauté doivent être gérées avec soin, en mettant l'accent sur les mesures mises en œuvre pour protéger les travailleurs et la communauté.

CONTACT DURQuaP

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Tel : +242 22 613 90 36 / 05 776 90 57/ 06 667 22 29

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

L'AS Cheminots face au piège des barrages

Treizième avec vingt points, le club ponténégrin n'est pas encore assuré d'évoluer en Ligue 1 la saison prochaine. Il lui faut gagner la double confrontation face à une équipe dont l'identité n'est pas encore révélée, pour garder sa place à l'élite.

L'AS Cheminots a remporté son seul et unique titre national en 1995. Cela fait plus d'une décennie que les ambitions de ce club ont été revues à la baisse. L'équipe ne se contente que de jouer pour le maintien. En 2015, elle a échappé de justesse à la relégation. Elle avait eu la vie sauve grâce à l'arrêt du championnat alors qu'elle occupait la dix-septième place sur dix-huit équipes. Cette saison, la Ligue nationale de football a tranché autrement en décidant d'appliquer l'article 24 du règlement de la compétition.

Que faut-il retenir de la saison de l'AS Cheminots ? Le club, faut-il le rappeler, a fait l'une de sa pire saison comparée à celle de 2015 au nombre des matches disputés. En vingt-deux rencontres, le club n'en a gagné que quatre. C'est très peu pour l'un des clubs le plus populaire de Pointe-Noire. Les Cheminots n'ont visiblement

retrouvé la joie de jouer que dans les derniers instants du championnat. Pour preuve, ils ont terminé la phase aller en enregistrant qu'une seule victoire. Ils ont battu le Racing club de Brazzaville 2-0 à Pointe-Noire lors de la 11^e journée. Ils ont amélioré leurs statistiques à la phase retour en alignant trois victoires. L'AS Cheminots a battu le RCB 2-0 lors de la manche retour à Brazzaville au cours de la 16^e journée avant d'enregistrer un nouveau succès face aux Léopards de Dolisie en match comptant pour la 21^e journée. Le championnat s'est arrêté au moment où les Cheminots enregistraient leur quatrième victoire face à l'Interclub 2-0 à Pointe-Noire. Durant toute la saison, le club a partagé les points avec ses adversaires à huit reprises. Il a respectivement fait deux fois jeu égal avec le FC Kondzo (1-1) et V Club Mokanda (0-0), des matches nuls face

à l'Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne sur le score identique d'un but partout. Le club a résisté face à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) à Pointe-Noire 0-0 puis a fait jeu égal avec Tongo FC (0-0). Ces victoires à compter du bout des doigts et les nuls n'ont pas pesé lourd sur la balance.

L'AS Cheminots a perdu en tout dix matches soit neuf sur le terrain. La saison ne pouvait pas bien commencer pour une équipe qui refuse de se rendre à Dolisie pour y livrer son match contre l'Ac Léopards comptant pour la première journée. Elle est battue sur tapis vert 0-3. Après c'est la succession des défaites qui l'attendait. L'AS Cheminots s'incline face à Nico-Nicoyé 0-1 puis face à l'Interclub sur le même score. Les Diables noirs lui infligent encore une autre défaite sur le score identique avant de s'incliner deux fois face à l'AS Otoho (0-2 et 0-3).



L'AS Cheminots attend les barrages/Photo Kwamy

Cette formation a subi une défaite à Brazzaville face à la JST (0-2) puis deux autres devant le Club athlétique renaissance aiglons (0-1 et 1-3) et un revers contre Patronage Sainte-Anne (0-2). Les Cheminots ont pour toute la saison marqué treize buts contre vingt encaissés en vingt-un matches. Le forfait écopé face aux Léopards alourdisait sa différence de buts à moins dix.

L'AS Cheminots connaîtra son adversaire des barrages à l'issue d'un play off qui regroupera cinq équipes de Brazzaville, quatre de Pointe-Noire et une de Dolisie. C'est le deuxième de cette compétition qui va en découdre avec l'AS Cheminots. Le pire est à craindre

si les barrages l'opposent à une équipe de Brazzaville. Dans ces conditions si les Ponténégrins ne l'emportent pas, il ne reste alors que deux clubs de Pointe-Noire à l'élite : V Club Mokanda et Nico-Nicoyé.

Notons que pendant les dix dernières saisons, l'AS Cheminots a pour meilleur classement la cinquième place occupée au terme de l'exercice 2012-2013. Elle a été sixième lors de la saison 2017-2018 puis c'est tout. Le reste des saisons, l'AS Cheminots a respectivement occupé la dixième place en 2018-2019, la onzième (2016-2017) et (2015-2016) et douzième (2013-2014).

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

L'ouvrage « Tout doit changer » disponible chez L'Harmattan-Congo

Ce recueil de poèmes de 94 pages, écrit par Charles Peter Moukala Kinzouza, se place dans le contexte des réclamations de ce qui est socialement normal « tous les humains ont droit à la vie, une merveilleuse vie ».

L'auteur évoque des idées, sinon des sentiments qu'éprouvent la quasi-totalité des gens aspirant à la globalisation. L'autoritarisme, dit-il, que tout le monde remarque, sur tous les plans, laisse parfois inquiets des humains. L'homme est souvent de plus en plus terrorisé, il ne sait plus où trouver un abri.

« Le monde des Nations unies, de Montesquieu, de Martin Luther King, de Gandhi, de Nelson Mandela, de Dalai Lama et le monde de ceux qui savent la vraie place de l'humain sur terre, ce monde qu'ils ont souhaité n'est pas pareil à celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Nous sommes dans une sorte d'arène ou n'importe qui frappe sur n'importe quel combattant ; des frappes mortelles sans normes qui laissent des stigmates d'une profondeur sans pareil. Qui peut-on croire présentement lorsqu'on parle de paix ? « La violencia » est devenue le calice que les sociétés font boire à leurs habitants. », peut-on lire dans son introduction, page 5.

A la page 16, Charles Peter Moukala Kinzouza parle de médecins qui, selon lui, bafouent l'éthique médicale. Il pense que le manque de professionnalisme caractérise maintenant toutes leurs activités laissant place à la spoliation des malades. Le corps médical a développé une stratégie visant à confisquer les médicaments des patients.

« Où sont passés les effets de l'engagement pris pour ne pas donner volontairement la mort à ceux qui jouissent des droits les plus fondamentaux d'être toujours en vie et mourir au moment propice. Aujourd'hui, les malades préfèrent demeurer dans leur état pour éviter peut-être de contracter d'autres germes voire mourir tôt. Les hommes en blouse inquiètent plus que même le terroriste. », a-t-il fait savoir à la page 16

L'écrivain a également évoqué à la page 9 « Francophonie ou hasard de calendrier ». Pour lui, « La Francophonie était une structure socioculturelle pour les nations qui ont en partage la langue française. Elle est devenue au fil des jours un organe politico-économique, oubliant les raisons de sa mise en place.

Charles Peter Moukala Kinzouza, alias Ouranos Arès Kiss, est un officier de gendarmerie détaché au ministère de la Santé et de la Population pour servir en qualité d'attaché aux ressources humaines. Il a dirigé plusieurs mémoires pour l'obtention de la licence professionnelle en management des ressources humaines et il a présidé aussi plusieurs fois des jurys dans ce même cadre. L'ouvrage « Tout doit changer » est son deuxième recueil de poème.

Rosalie Bindika



CORONAVIRUS

De nombreux festivals africains reportés pour 2021

La crise sanitaire due à la covid-19 qui prévaut actuellement dans le monde a mis à terre le secteur culturel avec l'annulation de plusieurs rendez-vous africains et internationaux phares censés générer de grands profits et fédérer de belles rencontres.

La situation de la pandémie de la covid-19 n'étant pas propice aux mobilisations, plusieurs planificateurs culturels ont annulé ou reporté pour plus tard leurs événements annuels (festivals, salons, expositions, défilés de mode, élections de beauté...) devenus incontournables, dans le calendrier des artistes et des médias.

C'est le cas notamment du Festival international de Jazz de Saint Louis, au Sénégal, initialement prévu du 27 mai au 1er juin qui a été reporté pour 2021 ; de la Saison Africa 2020 en France qui pourra débuter en décembre au lieu de juin ; de la biennale de l'art africain contemporain de Dakar attendue du 28 mai au 28 juin qui a été reportée à une date



ultérieure ; de la 18^{ème} édition de Dakar Fashion Week repoussée ; de la 16^{ème} édition de la caravane des cinémas d'Afrique reportée en 2021 ; du festival Afropolitain nomade prévu pour juillet 2020 à Kigali, au Rwanda,

qui se tiendra finalement en mars 2021, etc.

« Nous avons à cœur la santé et la sécurité des artistes qui proviennent chaque année de près de vingt-cinq pays de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique. Au regard des fermetures des frontières et l'interdiction des rassemblements, nous souhaitons respecter les mesures de protection sanitaires non seulement du pays hôte mais également des pays des artistes qui composent notre programmation », ont annoncé les organisateurs du festival Afropolitain nomade.

Pour sa part, le Midem annule sa tenue à Cannes et se réinvente sur la toile en vue d'une édition numérique maintenue à la date initiale du 2 au 5 juin. Les détails sur le fond et la forme que prendra la manifestation musicale seront connus d'ici peu, en même temps que la programmation.

Merveille Atipo

Relance du championnat de football au Burundi

En cette période de lutte contre la pandémie de coronavirus marquée par l'instauration de plusieurs mesures barrières dont le confinement, Primus League du Burundi est devenue la première ligue africaine à redémarrer.

Alors que le monde du sport marque petit à petit le retour de ses activités après des arrêts causés par la pandémie de la Co-

vid-19, le championnat Burundais a officiellement repris le 21 mai, avec un match décisif au Stade Ingoma à Gitaga entre Musonga-



Une vue du match Musongati-athletico Olympic/DR

ti et Athletico Olympic. Les deux équipes se sont neutralisés sur un score de trois buts partout, en présence du président de la Fédération de Football et d'autres supporters.

Ce match a permis à Musongati (54 pts) de se placer derrière le leader Le Messenger Ngozi (55 pts). Stoppé depuis près d'un mois pour cause de coronavirus, le championnat Burundais devrait aller jusqu'à la fin puisqu'il ne reste que trois journées malgré les 42 cas positifs de coronavirus confirmés dans le pays, en date du 26 mai.

Dans la même période, la Tanzanie a également annoncé la reprise des activités sportives à partir du 1er juin.

Rude Ngoma